

Coopération
Monaco-Madagascar



Gouvernement Princier
PRINCIPAUTÉ DE MONACO

DIRECTION DE LA COOPÉRATION
INTERNATIONALE

CONSULAT DE MONACO

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023



CONSULAT DE MONACO MADAGASCAR

RAPPORT D'ACTIVITES 2023

CONSULAT DE MONACO MADAGASCAR



Lotissement Tana Water Front Ambodivona
B.P. 182 - Antananarivo 101 - Madagascar
Tél : + 261 20 78 356 83
Consul@Monaco-Madagascar.com
AppuisConsulat@Monaco-Madagascar.com
www.monaco-madagascar.com



SOMMAIRE

PREFACE	2
LES APPUIS DE LA COOPERATION MONEGASQUE	3
<i>Présentation de la Direction de la Coopération Monégasque</i>	4
<i>Les chiffres clés en 2023</i>	5
<i>Santé</i>	6
<i>Sécurité alimentaire et nutrition - Education et protection de l'enfance</i>	7
<i>Accès au travail décent</i>	8
<i>Autres appuis</i>	9
<i>Les réalisations de 2023</i>	10
<i>Témoignage</i>	12
LES APPUIS DU CONSULAT	13
<i>Présentation du Consulat de Monaco à Madagascar</i>	14
<i>Les chiffres clés en 2023</i>	15
<i>Santé</i>	17
<i>Education</i>	21
<i>Enfance vulnérable</i>	30
<i>Quelques mots sympa</i>	39
<i>Annexes</i>	40

PREFACE

Depuis 20 ans, la petite équipe du Consulat de Monaco à Madagascar composée de 3 personnes, tend la main à ceux qui en ont besoin.

Il n'est pas nécessaire d'être Consul pour ne pas être indifférent à tant de pauvreté et apporter son soutien. Il est important que chacun se mobilise au lieu de contempler ce désastre humain. Nous constatons quotidiennement que le chemin de la solidarité est encore long ...

Ce rapport annuel, comme tous les précédents depuis 2004, est destiné à vous rendre compte de la manière dont nous avons utilisé votre argent en 2023. Il décrit également, en première partie, les efforts continus du Gouvernement Princier, à travers la Direction de la Coopération Internationale (DCI), de soutenir les Objectifs de Développement Durable (ODD) tels que définis par les Nations Unies à l'horizon 2030. Totalement irréalistes comme toujours, mais donnant au moins un cap. Pourquoi irréalistes? Tant que le cumul des budgets de défense sera supérieur à ceux de l'éducation, de l'agriculture, de la santé, de l'accès à l'eau et à l'électricité ... il sera impossible de vaincre la grande pauvreté qui persiste même dans les pays dits développés.

Pour la Principauté, il s'agit de soutenir 4 domaines d'intervention : **la santé, la sécurité alimentaire, l'éducation et la protection de l'enfance** ainsi que **l'accès au travail décent**.

Les subventions de ces trois dernières années s'élèvent à 3.161.795 € en 2021, 2.980.777 € en 2022 et **3.001.802 € en 2023**, faisant de Madagascar le premier pays bénéficiaire de l'Aide Publique au Développement monégasque depuis une dizaine d'années. SAS le Prince Souverain Albert II suit de très près ce qui est mis en oeuvre.

La seconde partie est consacrée aux modestes actions conduites par le Consulat. Nous intervenons depuis 20 ans dans le domaine de **la santé, de l'éducation et de l'enfance vulnérable**.

Cette année 2023, nous avons obtenu **65 198 € et 124 695 011 Ariary**. La liste des donateurs et le montant octroyé figurent, comme chaque année, à la fin du rapport.

Les mots nous manquent pour exprimer notre gratitude auprès de ceux qui nous font confiance, pour certains depuis presque 20 ans. **Un tout petit peu a été fait et il reste encore tant à accomplir...**





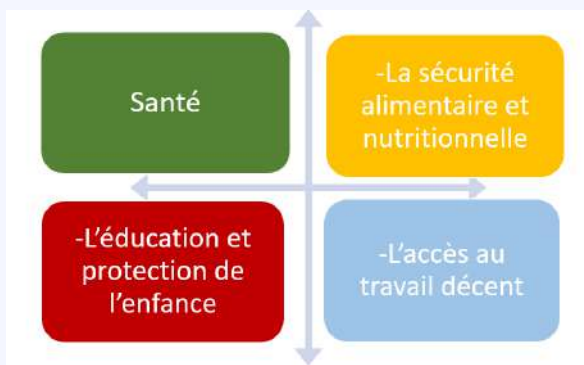
**LES APPUIS ENGAGÉS PAR LA
DIRECTION DE LA COOPÉRATION
INTERNATIONALE (DCI)**



PRÉSENTATION DE LA DCI

4

domaines d'interventions axés sur le développement humain et la lutte contre la pauvreté et en alignement avec les Objectifs de Développement Durable :



4

programmes phares qui sont des niches d'interventions privilégiées, permettant de renforcer l'impact de l'aide publique au développement :



LES CHIFFRES CLÉS

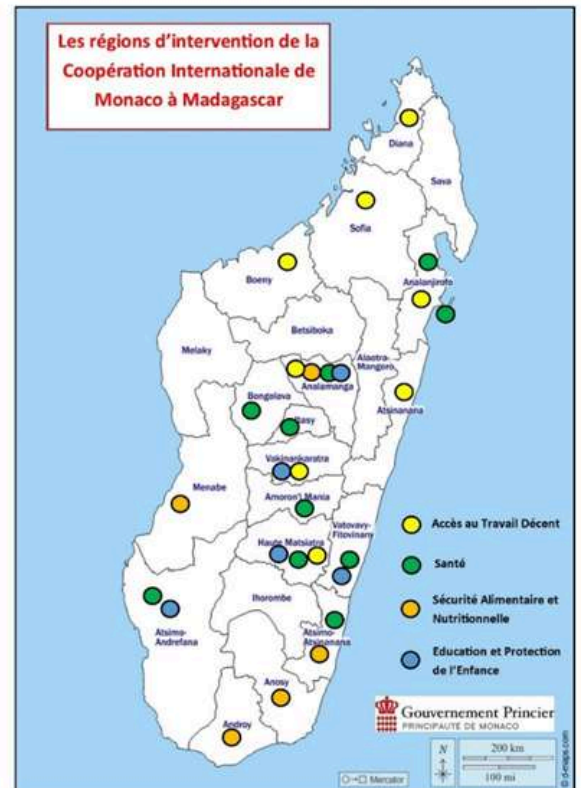
EN 2023

+30 programmes soutenus

+60 partenariats mis en oeuvre

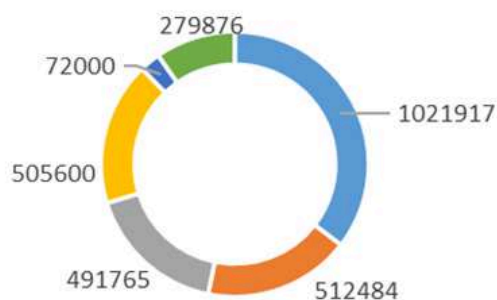
dont des partenaires institutionnels, des ONG Internationales, des Organisations Multilatérales, des Organisations de la sociétés Civiles, le secteur privé.

17 régions d'interventions



2 958 642 EUROS de fonds alloués

Répartition par secteur du financement de la DCI - Madagascar (en Euros)



- Santé
- Sécurité alimentaire et nutrition
- Education et protection de l'enfance
- Accès au travail décent
- Fonds d'urgence
- Autres



SANTÉ

Lutte contre la mortalité des femmes, des enfants et des adolescent.e.s				
PARTENAIRE	NOM DU PROJET	PERIODE	Montant financement 2023 (Euros)	MONTANT TOTAL (Euros)
INTERAIDE	Prévention de la mortalité infanto-juvénile en milieu rural par une amélioration de l'accès aux soins de base	2021 - 2023	75 000	200 000
MEDECINS DU MONDE	« Promotion du droit à la santé pour réduire la morbi-mortalité materno-infanto-juvénile »	2023 - 2025	100 000	300 000
MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE TAMBOHOBE, STEPS CONSULTING	« Amélioration de la qualité des soins en pédiatrie et des capacités du CHU en termes de maintenance, d'accès à l'eau et à l'électricité »	2023	72 750	72 750
SANTE SUD	« Bien naître à Madagascar : améliorer la santé maternelle et infantile en zone rurale »	2021 - 2023	70 000	300 000

Lutte contre les maladies à fort impact sur la santé et le bien-être des populations cibles				
CENTRE NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME	« Appui au fonctionnement du Centre National de Lutte contre le Paludisme »	2020 - 2023	15 000	45 000
INSTITUT MALGACHE DES RECHERCHES APPLIQUEES (IMRA)	« Amélioration de la santé maternelle et infantile dans le programme national de lutte contre la drépanocytose »	2021 - 2023	80 000	240 000
FIGHT AIDS MONACO avec SISAL et ASM (Sambatra Izay SALama et l'association Aide et Soins aux Malades)	« Contribution à l'autonomisation des personnes vivant avec le VIH (PVVIH) par une approche globale inclusive comprenant le volet médical, préventif et socio-économique »	2023	51 037	101 462
ASSOCIATION SISAL (Sambatra Izay SALama)	« Renforcer l'offre de continuum de services dans la riposte au VIH dans les Régions Analamanga et Atsimo Andrefana »	2022 - 2024	72 000	180 000

Le renforcement de capacités des acteurs en santé				
PARTENAIRE	NOM DU PROJET	PERIODE	Montant financement 2023 (Euros)	MONTANT TOTAL (Euros)
SALAMA	« Appui au Plan Stratégique de la Centrale d'Achats de médicaments « SALAMA », avec une assistance technique	2023 - 2025	190 000	350 000
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE (OMS) - GRET	« Contribution à la mise en œuvre de la stratégie nationale de Couverture de Santé Universelle sur l'Ile de Sainte Marie »	2020 - 2023	150 000	1 150 000
AFAFI	« Accès durable à des soins de qualité à travers une mutuelle de santé pour les familles vulnérables à Madagascar ».	2023 - 2025	100 000	300 000



SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITION

Lutte contre la malnutrition, notamment des femmes et des enfants

PARTENAIRE	NOM DU PROJET	PERIODE	Montant financem t 2023 (Euros)	MONTANT TOTAL (Euros)
GRET - AVSF	TAMBATRA : Projet intégré de lutte contre la malnutrition dans les communes de Fiaferana et de Manandriana	2019 - 2023	310 000	1 707 397
Fondation Mérieux	MITOMBO : lutte contre la malnutrition chronique dans le Sud	2023 - 2026	15 000	500 000

Renforcement de l'agriculture familiale et des filières durables

PARTENAIRE	NOM DU PROJET	PERIODE	Montant financem t 2023 (Euros)	MONTANT TOTAL (Euros)
CTAS (Centre Technique Agro-écologique du Sud)	Résilience agroécologique et nutrition à Ebana et Antsomontsoy	2022 - 2025	100 000	550 000
PAM	Projet de fortification des aliments de base au niveau communautaire et national	2021 - 2024	91 647	271 647



EDUCATION ET PROTECTION DE L'ENFANCE

Education inclusive et de qualité pour les enfants les plus vulnérables

PARTENAIRE	NOM DU PROJET	PERIODE	Montant financem t 2023 (Euros)	MONTANT TOTAL (Euros)
ATIA, KOZAMA, Bel Avenir, LVDA, PROJET JEUNE LEADER	PÔLE JEUNESSE, EDUCATION ET FORMATION : Contribuer à l'épanouissement individuel et collectif des filles et garçons vulnérables conduisant à l'émergence de nouvelles pratiques éducatives, sociales, sanitaires et environnementales dans un contexte d'extrême pauvreté	2021 - 2023	204 000	576 000
KETSA	Amélioration de la qualité de l'accompagnement des jeunes bénéficiaires du centre KETSA sur le plan éducatif, socio-économique et santé nutrition	2023 - 2025	70 000	200 000
Fondation Alliance Française	Action dans le domaine de l'éducation ciblée sur les populations les plus vulnérables	2023-2025	25 000	300 000

Protection et bien-être des enfants et des jeunes les plus défavorisés

PARTENAIRE	NOM DU PROJET	PERIODE	Montant financement 2023 (Euros)	MONTANT TOTAL (Euros)
Apprentis Auteuil Océan Indien	SANDRATRA : Contribuer à la réinsertion des enfants en situation de rue d'Antananarivo en renforçant les capacités et le travail inter-associatif des acteurs qui les prennent en charge	2023 - 2025	140 000	420 000
ILLIS - ASMAE	MIVELATRA 2 : Renforcer l'accès des filles et des garçons de 03 à 14 ans à une éducation de qualité et à des mécanismes de protection à Antsirabe	2023 - 2025	49 630	147 011
SOS Village d'Enfants	QUAPEM 2 : Qualité de l'Accueil en protection de l'enfance à Madagascar	2022-2025	0	400 000



ACCES AU TRAVAIL DECENT

Employabilité et formation professionnelle

PARTENAIRE	NOM DU PROJET	PERIODE	Montant financement 2023 (Euros)	MONTANT TOTAL (Euros)
INSTITUT EUROPEEN DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT (IECD)	Insertion professionnelle des jeunes vulnérables via des formations innovantes dans le secteur de l'Hotellerie-Restaurant à Madagascar	2022 - 2024	110 000	350 000

Entrepreneuriat et développement économique local

PARTENAIRE	NOM DU PROJET	PERIODE	Montant financement 2023 (Euros)	MONTANT TOTAL (Euros)
HUMANITE ET INCLUSION (HI)	Mahatsangy 2 : projet d'intensification de l'appui personnalisé aux organisations de/pour les personnes handicapées pour un impact accru sur les bénéficiaires et leur influence sur les politiques publiques	2022 - 2024	150 000	400 000
VAHATRA	Programme d'insertion économique et de protection sociale des familles vulnérables de la région Vakinankaratra	2022 - 2024	60 000	200 000
ATIA - SAHI et MAMPITA	Amélioration des conditions de vie des familles vulnérables des régions Vatovavy-Fitovinany-Boeny-Sofia	2021 - 2023	90 000	270 000
MIARAKAP	Contribuer à l'émergence d'entrepreneurs à fort impact	2021 - 2023	86 000	200 000



AUTRES

Appui et accompagnement des Organisations de la Société Civile		
PARTENAIRE	NOM DU PROJET	Montant financement 2023 (Euros)
UNION EUROPEENNE – GIZ – AMBASSADE DE FRANCE	Fanainga : Mise en place d'un mécanisme d'appui à la société civile à Madagascar (2023-2025)	100 000
ENERGIE ET ASSISTANCE MONACO	Réhabilitation des installations électriques et amélioration de la consommation énergétique de 5 structures à Madagascar ((2022-2025)	66 000

Fonds d'urgence		
PARTENAIRE	NOM DU PROJET	Montant financement 2023 (Euros)
Bel Avenir	Réponse aux urgences post-cyclonique	10 000
UNICEF	Réponse aux urgences nutritionnelles dans les 6 régions du Grand Sud et du Grand Sud Est	62 000

Fonds supplémentaires		
PARTENAIRE	NOM DU PROJET	Montant financement 2023 (Euros)
Centre d'Infectiologie Charles Mérieux (CICM)	Formation en biologie moléculaire à l'Université d'Antananarivo	7 000
ECAR Orphelinat Catholique Fianarantsoa	Étude géophysique en vue de la réalisation d'un forage pour résoudre le problème de l'accès à l'eau de l'Orphelinat	5 135
KOZAMA	Étude d'extension de KOZAMA à Antsirabe	5 000
Picot de Clorivière	Construction de latrine	5 000
Association « Support the premature »	Célébration de la journée mondiale de la prématurité	173

Partenariat hospitalier		
PARTENAIRE	NOM DU PROJET	Montant financement 2023 (Euros)
Centre Hospitalier de Référence de District – Sainte Marie	Renforcement de l'offre de service par l'acquisition d'équipement médical	2 418

LES REALISATIONS DE 2023



+85 000 patients pris en charge



13 000 dépistages réalisés pour les maladies suivantes : VIH, Syphilis, Hépatite, Drépanocytose



+100 personnels de santé formés



100 000 personnes sensibilisées sur l'éducation complète à la sexualité, la drépanocytose, l'accès à la santé, les infections sexuellement transmissibles, le paludisme et les maladies fréquentes chez les enfants de moins de 5 ans



856 personnes en insécurité alimentaire ont vu leur situation alimentaire et nutritionnelle s'améliorer



1 102 personnes sensibilisées aux pratiques agricoles durables



+ 2 600 enfants ayant bénéficié d'un programme de cantines scolaires



LES REALISATIONS DE 2023



+ 1 500 enfants et jeunes pris en charge sur le plan social, économique, professionnel ou holistique



PRESQUE 300 familles et parents accompagnés



45 structures d'aide aux enfants et jeunes défavorisés soutenues et renforcées



+18 000 personnes ayant bénéficié de soutien social



49 personnes insérées professionnellement



+ 9 000 personnes accompagnées dans la mise en œuvre de leur projet économique

TÉMOIGNAGE

Fanomezantsoa, jeune fille accompagnée au sein du Bureau pour l'Emploi de Graines de Bitume

Je me nomme Fanomezantsoa Manitriniaina Omega, j'ai 21 ans et je travaille depuis le mois de Juillet 2023 chez Mireille Gasy Hair, une boutique spécialisée dans la vente de perruques. Depuis décembre 2020, mon expérience avec Graines de Bitume, m'a apporté de précieuses leçons. Durant cette période, j'ai vécu des expériences enrichissantes auxquelles je n'aurais jamais eu l'opportunité de participer autrement.



Par exemple, grâce aux différentes activités auxquelles j'ai pris part, particulièrement les ateliers de compétences de vie, j'ai acquis une certaine autonomie et une confiance en moi. J'ai même eu l'opportunité d'explorer le domaine de la restauration, une expérience nouvelle pour moi qui s'est avérée très enrichissante. Cela m'a permis de développer mes compétences culinaires. Cependant, j'ai rencontré quelques difficultés lors de ma recherche de stage en raison des procédures administratives. À un moment donné, j'ai même envisagé d'abandonner, mais heureusement, l'accompagnement des zoky m'a encouragé à persévérer. Grâce à ma patience et ma détermination, j'ai trouvé ma voie. Dans cinq ans, je souhaite ouvrir ma propre boutique spécialisée dans la vente de perruques et devenir moi-même la gérante.



LES APPUIS DU CONSULAT



PRÉSENTATION DU CONSULAT HONORAIRE DE MONACO A MADAGASCAR

Le Consulat a été ouvert fin 2003, afin d'officialiser une relation ancienne entre Monaco et Madagascar.

L'ouverture d'un Consulat à Madagascar permet au gouvernement monégasque d'être présent dans cette région de l'Océan Indien et d'y tisser des liens plus étroits par le biais de la coopération au développement.

NOTRE TRAVAIL :

- Œuvrer au renforcement des relations bilatérales entre la Principauté de Monaco et Madagascar ;
- Protéger et défendre les intérêts des ressortissants de la Principauté de Monaco à Madagascar ;
- œuvrer pour le rayonnement de la Principauté à Madagascar.

Le Consulat dispose de moyens financiers limités apportés par la coopération monégasque (DCI) et surtout par des amis fidèles et généreux, sur place et à l'étranger. Nous mettons notre humilité, notre compétence et notre dévouement, au service de ceux qui en ont besoin.

NOS DOMAINES D'INTERVENTION

SANTÉ

ÉDUCATION

APPUI À L'ENFANCE

NOTRE EQUIPE :

Les actions du Consulat sont menées sous la direction du **Consul général Honoraire**, Cyril JUGE et de la **Vice-Consul**, Niry RABEMANOLONTSOA.

La coordination des actions est assurée par la **Coordinatrice des Appuis**, Adèle RAMAMONJISOA avec l'assistance de Mirana RATIANJATOVO, l'**assistante du Consulat**.



LES CHIFFRES CLÉS EN 2023

232 conventions signées

106 écoles soutenues

EPP, CEG et Lycée

25 associations soutenues

**65 198 € +
124 695 011 MGA** de contributions reçues



**“MIEUX VAUT UN PAYSAN EN BONNE
SANTÉ QU’UN EMPEREUR MALADE”**

SANTÉ

Depuis 2004, en collaboration avec l'Association française «Association Développement Solidarité», le Consulat contribue à la promotion de ce droit à la santé à travers deux axes :

- La dotation en matériels, mobiliers et consommables médicaux de centres hospitaliers publics ;*
- Le soutien à des associations œuvrant dans le domaine de la santé publique.*



I. LA DOTATION EN MATÉRIELS, MOBILIERS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX

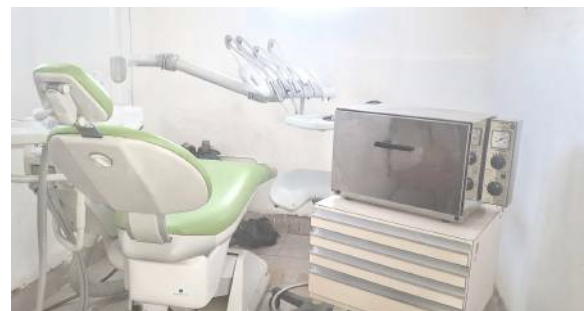
Cette année, **10 structures hospitalières** en ont bénéficié.

Parmi eux, il y avait :

- **4 CHU** : CHU-JRA, CHU Tambohobe Fianarantsoa, CHU-JRB Befelatanana, HOMI Diégo
- **3 CHR**D : CHR D Anjozorobe, CHR D Brickaville, CHR D Soavinandriana Itasy,
- **2 CHRR** : CHRR Antsirabe, CHRR Farafangana
- **1 CSB II** : CSBII CARMMA Andavabato



Localisation des hôpitaux bénéficiaires



Quelques photos des équipements et consommables remis aux hôpitaux

BENEFICIAIRES	EQUIPEMENTS & CONSOMMABLES RECUS	REFERENCE CONVENTION
CHU-JRA	Négatoscope, pompe nutrition entérale, cartons de consommables. 05 matelas.	N°009/23 du 20/01/2023 N°072/23 du 30/08/2023
Chu Tambohobe Fianarantsoa	Couvertures, chaise trouée, déambulateurs, ECG, appareil coagulation, brancard.	N°017/23 du 17/02/2023
CHU-JRB (Befelatanana)	05 matelas, consommables médicaux.	N°071/23 du 25/08/2023
HOMI Antsiranana	Matelas, table, chaise, lits, consommables médicaux.	N°224/23 du 10/11/2023
CHRD Anjozorobe	Aspirateur dentaire, vélo héliptique, déambulateur, chaise trouée, fauteuil roulant.	N°018/23 du 17/02/2023
CHRD Brickaville	Lampes, bocal d'aspiration, drain, masque de pédiatrie.	N°046/23 du 25/04/2023
CHRD Soavinandriana Itasy	Fauteuil dentaire, matelas, table métallique, consommables.	N°184/23 du 06/11/2023
CHRR Antsirabe	Table d'examen, couvertures, déambulateurs, écho sans écran, kit accouchement, consommables.	N°037/23 du 06/04/2023
CHRR Farafangana	05 matelas, meuble de rangement, 02 déambulateurs.	N°073/23 du 31/08/2023
CSBII CARMMA Andavabato	Equipements et consommables médicaux.	N°062/23 du 20/07/2023



II. APPUIS A DES ASSOCIATIONS ET AUTRES ENTITES OEUVRANT DANS LE SECTEUR DE LA SANTE

Bénéficiaire	Equipements & Consommables reçus	Reference convention
Dispensaire MENALAINGO	Table de consultation, microscope scialytique, stérilisateur, échographe cardio, imprimante, échographe.	N°049/23 du 31/05/2023
Association des Sœurs du Christ	Machines à coudre, 21 cartons de fournitures scolaires, consommables médicaments. Cartons meubles, groupe électrogène, chaises bureaux, portes manteaux, radiateurs, pèse personne.	N°013/23 du 27/01/2023 N°050/23 du 31/03/2023
Congrégation des sœurs St Paul de Chartres	Matelas, lits médicalisés, fauteuil roulant, échographe, cartons de sondes, cartons monitoring, fauteuil dentaire.	N°048/23 du 31/05/2023
Association Lions Sight First Madagascar	11 Cartons de lunettes.	N°231/23 du 19/12/2023
EDSR	02 PC portables, consommables médicaux.	N°012/23 du 27/01/2023
ABC Domino	Machines à coudre, fournitures scolaires.	N°008/23 du 19/01/2023
Collège Sacré-Cœur Morondava	Charrue agraire, herse, appareil hématologie, bactériologie.	N°019/23 du 24/02/2023



**"UN ENFANT SANS ÉDUCATION EST
COMME UN OISEAU SANS AILES."**

ÉDUCATION

Le Consulat de Monaco s'implique dans l'éducation qui est, avec une nourriture équilibrée et des soins de santé de qualité, la base de tout. Les pays qui ne s'en sortent pas, sont précisément ceux où les dirigeants ont négligé ces fondamentaux.

L'objectif est de donner l'opportunité à quelques jeunes chanceux de jouir pleinement d'un de leurs droits à travers différentes actions dont :

- La prise en charge des frais de scolarité pour les meilleurs élèves issus de familles modestes,
- La dotation de matériels informatiques et pédagogiques,
- L'appui aux sports collectifs à l'école,
- Les appuis en direction de la jeunesse tels que le financement d'une cantine scolaire de 100 élèves.



PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE SCOLARITE POUR LES MEILLEURS ELEVES ISSUS DE FAMILLES MODESTES



Le Consulat a mis en place en **2014** un programme d'octroi de bourses pour permettre à de bons élèves issus de familles modestes, de poursuivre leurs études au lycée à travers le "**Volet Lycée**" puis à l'université ou dans des écoles supérieures, à travers le "**Volet Etudes Supérieures**".

Depuis 2014 et grâce à l'appui des donateurs, le Consulat a pris en charge les frais de scolarité de **157 jeunes**.

Pour le "Volet Lycée", les frais d'inscription et de scolarité de quelques dizaines d'élèves méritants de la seconde à la terminale sont pris en charge. La sélection se fait au niveau des 3 meilleurs établissements privés de la capitale : Collège Saint-Michel, le Lycée Saint-Antoine et l'Ecole Sacré-Coeur Antanimena.

Pour le "Volet Etudes Supérieures", l'appui du Consulat vise à les soutenir dans le parcours universitaire de leurs choix auprès des universités et des écoles supérieures. Cet accompagnement inclue :

- La prise en charge des frais d'inscription aux concours;
- Les frais de scolarité pour les étudiants inscrits dans les institutions privées et une bourse pour ceux inscrits dans les établissements publics.

Au titre de cette année universitaire 2022 - 2023, le Consulat a pris en charge **83 boursiers** :

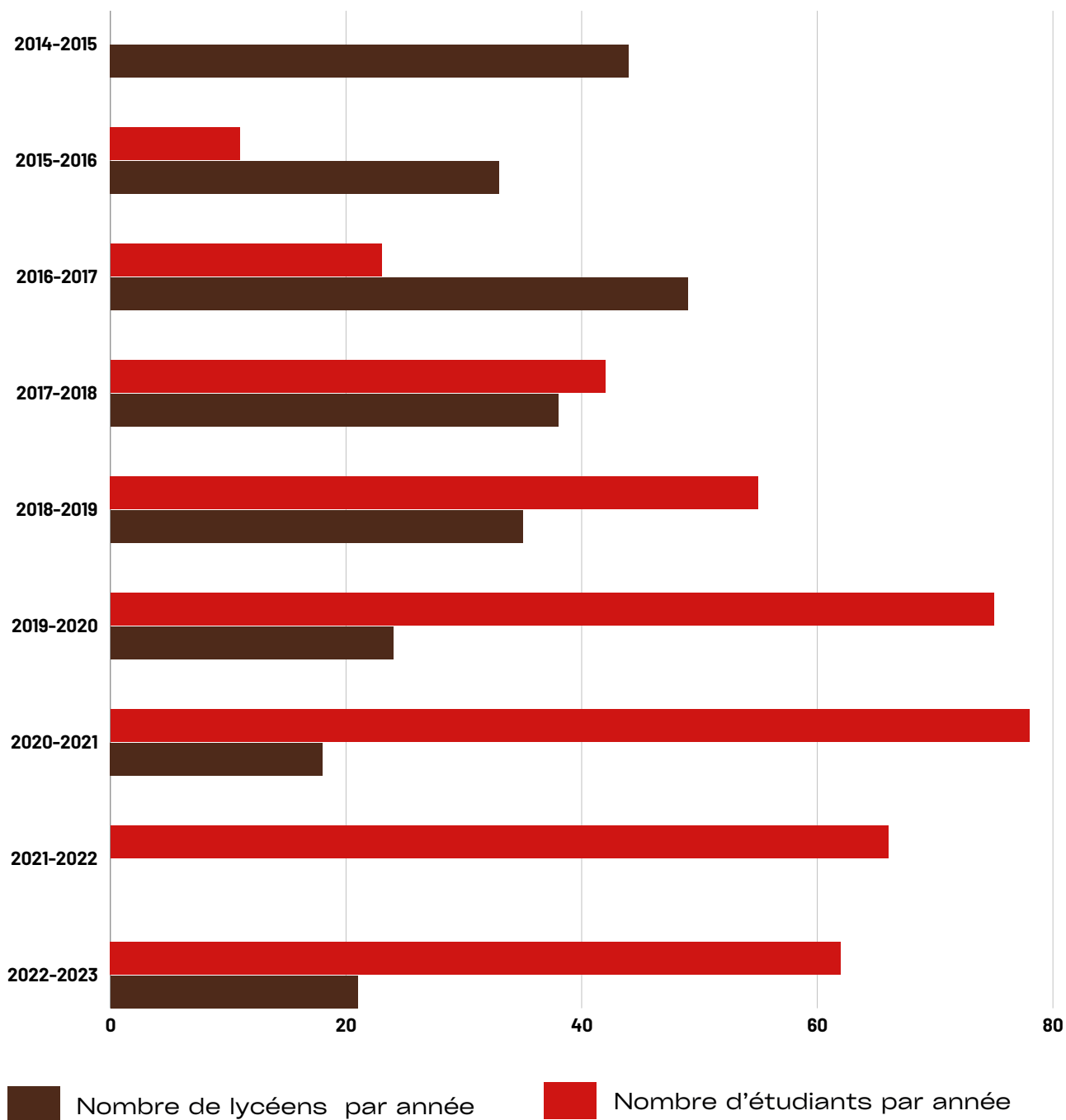
21

LYCEENS

62

ETUDIANTS

Le nombre des bénéficiaires a évolué au fil du temps de la manière suivante :



■ Nombre de lycéens par année

■ Nombre d'étudiants par année



Quelques photos des boursiers pendant leurs soutenances

LES MOMENTS MARQUANTS

02 cérémonies ont été organisées cette année en l'honneur des fraîchements diplômés :

PROMOTION I : Obtention de leur MASTER II



Le Consulat a organisé la première cérémonie de remise de certificat pour les étudiants de la première promotion ayant tous obtenus leurs diplômes de MASTER II avec le parrainage de Monsieur Gérard MONLOUP, représentant du Fond Michèle MONLOUP. La cérémonie s'est déroulée le 23 mai 2023 au Domaine du Grand Soavina en présence de quelques contributeurs et de 5 étudiants sur 7 issus de la première promotion.



PROMOTION 5 : Obtention de leur LICENCE

19 étudiants de la 5ème promotion ont également reçu des certificats sous le parrainage de Madame Johanne RAHARINOSY, Directrice générale de TeknetGroup. La cérémonie s'est déroulée le 14 décembre au Showroom E-San'Andro Ivandry en présence de quelques représentants des contributeurs et de 14 élèves sur 19.





DOTATION EN MATERIELS INFORMATIQUES ET EN LIVRES SCOLAIRES

1. Dotation de matériels informatiques



Le Consulat remet plusieurs fois par an depuis 2006 des ordinateurs, écrans, onduleurs, imprimantes, ... aux écoles publiques, afin d'équiper les salles informatiques.

A ce jour, **106 écoles** en ont bénéficié.

Pour cette année, les bénéficiaires des matériels informatiques sont :

Ecoles	Matériels fournis	Référence convention
CEG Brickaville	6 ordinateurs complets	045/23 du 25/04/23
CISCO Brickaville	1 imprimante EPSON	047/23 du 25/04/23
CEG Soavinandriana Betafo	4 ordinateurs complets	144/23 du 28/09/23
CEG Tsiroanomandidy	6 ordinateurs complets	183/23 du 06/11/23
CEG Mandoto	5 ordinateurs complets	107/23 du 15/09/23



DOTATION EN MATERIELS INFORMATIQUES ET EN LIVRES SCOLAIRES

2. Dotation en livres scolaires



Dans le cadre de la célébration du mois de la Francophonie, le Consulat, sur les fonds octroyés par la Direction de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, offre depuis 2019 des livres pédagogiques et ludiques en français aux écoles publiques. **1 552 livres** ont été remis à **33 écoles** depuis le début de cette initiative.

Comme chaque année, une petite cérémonie a été organisée le 14 avril dans les locaux de l'O.I.F. Les bénéficiaires sont :

Etablissement	Nombres d'ouvrages remis	Référence convention
CEG Amboatavo Ambavahaditokana	65 ouvrages et romans	038/23/CONV/CONS
CEG Ambohidratrimo	59 ouvrages et romans	039/23/CONV/CONS
CEG Masindray Avaradrano	67 ouvrages et romans	040/23/CONV/CONS
Lycée Fiaferana	62 ouvrages et romans	041/23/CONV/CONS
Lycée Ambatofahavalo	62 ouvrages et romans	042/23/CONV/CONS
Lycée Ankadikely	62 ouvrages et romans	043/23/CONV/CONS
Lycée Ambohimanambola	62 ouvrages et romans	044/23/CONV/CONS



PROGRAMME D'APPUI A LA PRATIQUE DU SPORT DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PUBLICS



Constatant l'état pitoyable de l'enseignement public, nous avons initié en 2010, un soutien à la pratique des sports collectifs en milieu scolaire en direction des écoles situées à Antananarivo et aux alentours. Cela vise à compenser l'insuffisance et/ou le manque et la vétusté des équipements sportifs. Nous remettons des ballons, filets, maillots et des coupes pour les rencontres sportives inter-établissements organisées dans ce cadre.

Le Consulat remet les matériels selon les tranches d'âge des enfants à chaque niveau :

- 3 ballons de foot, 3 ballons de rugby et un lot de 10 maillots de foot pour chaque école primaire ou EPP (Ecoles Primaires Publiques);
- 3 ballons de basket, 3 ballons de foot, 3 ballons de volley, 3 ballons de handball, 1 paire de filet de basket et un lot de 12 maillots de basketball pour les CEG (Collèges d'Enseignement Général) et les Lycées.
- Chacune des DREN d'Analamanga, d'Itasy, de Bongolava et de Vakinankaratra a reçu 6 jolies coupes (2 grandes, 2 moyennes et 2 petites).

Cette année, en accord avec le programme éducatif du Ministère de l'Education Nationale et pour faire plaisir à SAS la Princesse Charlène, nous avons rajouté des ballons de rugby. Ce sport est en plein essor.

Depuis 2010 :

12 éditions organisées	257 299 élèves touchés
04 terrains réhabilités	4 255 ballons remis (foot, basket, hand, volley)
04 régions touchées (Analamanga, Itasy, Bongolava et Vakinankaratra)	360 filets remis
597 écoles bénéficiaires	132 coupes remis aux DRENs

POUR CETTE ANNEE SCOLAIRE :

Le Consulat a réalisé sa **treizième édition** auprès de **4 régions** : Analamanga, Itasy, Bongolava et Vakinankaratra. Ci-après les chiffres marquants :

90 écoles dont :

60 EPPs

18 CEGs

12 Lycées

**36 600 élèves
bénéficiaires**

750 ballons

30 filets

**24 coupes
remis**

VAKINANKARATRA

EPP AMPATANA - EPP TSARAMODY - EPP SAHATSARA - EPP ITAVO - EC ANTANAMBAO - ESM ANTANIMARINA - ESM ANKONDONDONA - EPP AMBATOMENA - EPP FARATSIHO - EPP ANDRANOMIADY - EPP SAFIR - EPP MAHAIZA - EPP AMBOHIMANAMBOLA - EPP AMBOHIMASINA - EPP AMPASATOKANA - EPP FIDIRANA - EPP MAROMANDRAY - EPP MORAFENO NORD - EPP AMBATOTSIPIHANA - EPP AMBATOMIADY

CEG MAHAZOARIVO - CEG KIANJASOA - CEG ATSIMONDAPA - CEG IHAZOLAVA - CEG SOAVINA - CEG ANKAZOMIRIOTRA

LYCÉE TSARAHONENANA - LYCÉE ANTANAMALAZA - LYCÉE ANKAZOMIRIOTRA



ANALAMANGA

EPP ANTANJOMBE NORD - EPP AMBOHITSOA - EPP ANKORONDRANO EST - EPP BENASANDRATRA FENOARIVO - EPP ANTANETIKELY - EPP BELANITRA - EPP ISAHAFANA - EPP ANTANETIBE IKANJA - EPP MIADANA AMBOHITRIMANJAKA - EPP ANKORONA - EPP MORARANO - EPP SABOTSY - EPP AMBOHITROMBY - EPP MORARANO - EPP AMPOTAKA - EPP ANALAVINIDY - EPP ANKAZOBE - EPP ANTAMBOHO - EPP MANDROSOA - EPP AMBOHITSEHENO - EPP LOHOMBY

CEG TSIMBAZAZA - CEG AMBOHIMALAZA - CEG AMBOHIMIADANA

LYCÉE RABEARIVelo - LYCÉE ANDRANONAHOTRA - LYCÉE ANKAZOBE

BONGOLAVA

ECOLE COMMUNAUTAIRE AMBODIROFIA - EPP ANONOKA - EPP AMBOHIMIRARY - EPP ANKADITSARAVALA - EPP MAHASAMBO - EPP MORAFENO OUEST - ECOLE COMMUNAUTAIRE KALVARIA - ECOLE COMMUNAUTAIRE ANKAFOTRA - EPP AMBOHIMIARINTSOA - EPP BORY BEPOAKA

CEG AMBATOMAINTY NORD - CEG COMMUNAUTAIRE MAHAIMANDRY - CEG MAHATSINJOKELY - CEG MAROLAONA - CEG SOANIERANA

LYCÉE COMMUNAUTAIRE KIRANOMENA - LYCÉE MAHASOLO - LYCÉE BEVATO



ITASY

EPP MANJAKA - EPP AMBOHIMANGAKELY - EPP AMBOHIBAHOAKA - EPP FALIARIVO - EPP AMPASAMPOANA - EPP ANKARANANA - EPP AMBATONTOKINA - EPP ZOMA - BEALOKA - EPP ANDOLOFOTSY - EPP ANOSIBE IFANJA

CEG ANDAVABATO - CEG MASINDRAY - CEG AMINAMONTANA - CEG AMBOHIMANDROSO - CEG SOAMAHAMANINA

LYCÉE AMPAHIMANGA - LYCÉE MORARANO - LYCÉE ANTONGONA - LYCÉE AMBATOMANJAKA





AUTRES APPUIS: SOUTIEN A L'ÉCOLE PRIMAIRE FARAVOHITRA

FINANCEMENT DE LA CANTINE SCOLAIRE :

Le Consulat soutient le fonctionnement de la cantine scolaire d'une petite école publique "EPP de Faravohitra Ambony" qui compte une centaine d'élèves.

Cette initiative a été mise en œuvre **depuis l'année scolaire 2014-2015** dans le but d'augmenter le taux de fréquentation de l'école.

Afin de sensibiliser l'école à l'utilisation d'une énergie saine et respectueuse de l'environnement, VITOGAZ Madagascar a décidé de se donner la main avec le Consulat depuis l'année scolaire 2017-2018 afin d'appuyer cette initiative, en octroyant du gaz à l'école, une source d'énergie plus propre et à moindre consommation et en cofinçant la cantine.



REVÊTEMENT DE LA COUR EXTÉRIEURE :

Lorsque nous avons commencé à aider cette école en 2011, le bâtiment était très vétuste et les salles de classe dans un état lamentable. Aucun budget d'entretien n'étant prévu au sein du Ministère de l'Education Nationale, nous avons pris l'initiative de le rénover modestement pour améliorer le confort des élèves et des enseignants. Nous procédons par tranche annuelle selon les priorités fixées par la directrice de l'école. Cette année, ce fut le revêtement de la cour qui sert également aux cours de gym extérieure qui est devenue très poussiéreuses au fil des années. Ces travaux ont permis aux élèves de moins se salir et d'éviter l'accumulation de boue durant la saison de pluies





« NOUS DEVONS OEUVRER QUOTIDIENNEMENT POUR LE MIEUX ETRE DES ENFANTS AFIN QU'ILS PUISSENT ESPÉRER UNE VIE MEILLEURE QUE LEURS PARENTS. LES ADULTES QUI N'ONT PAS CETTE OBSESSION N'ONT PAS LEUR PLACE DANS LA SOCIÉTÉ. »

ENFANCE VULNÉRABLE

Le Consulat de Monaco bénéficie annuellement d'un financement octroyé par le Gouvernement Princier d'un montant de 15 000 €. C'est un privilège, car à notre connaissance, peu de Consulats perçoivent une telle subvention destinée à épauler des associations locales qui manquent cruellement de ressources. Ainsi, chaque année, une dizaine d'associations qui s'occupent d'enfants en difficultés et/ou en situation de handicap ou en détention reçoivent un peu d'argent.



SOUTIEN AUX ORGANISATIONS PRENANT EN CHARGE DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Maison de charité Padre Pio : Approvisionnement en médicaments pour le centre médical

La Maison de Charité Padre Pio s'occupe de la prise en charge des soins et des besoins médicaux des enfants et des jeunes en situation de handicap. Mis en place depuis 2003, le centre propose également des services de soins gratuits incluant un diagnostic, un traitement, un suivi et une rééducation fonctionnelle. Il dispose également d'un fauteuil dentaire.

Les enfants bénéficient d'une cantine scolaire.

Cette année, avec le soutien du Consulat, le Centre a pu assurer l'approvisionnement en médicaments.



Association Soa Mahefa : Equipement de l'atelier de production

Pour soutenir les personnes en situation de handicap et les parents d'enfants handicapés, leur programme d'initiation et de formation à l'artisanat a pour objectif de conduire les bénéficiaires à leur autonomie économique. Ils apprennent à produire des accessoires de mode et des articles de décoration avec des matières premières locales.

Notre subvention est destinée à l'achat des matières premières.



Centre AVANA : Prise en charge d'adolescents autistes

Le centre AVANA est un centre spécialisé dans l'accompagnement socio-éducatif d'une trentaine d'adolescents. Il a été fondé par un couple dont l'enfant est autiste et a fédéré petit à petit d'autres parents. Ils sont suivis par un psychologue et 6 éducateurs qui leur dispensent des apprentissages destinés à renforcer leur autonomie. Cela comprend des cours scolaires et des activités spécifiques.



A travers la collaboration avec le Consulat de Monaco, l'Association a pu renforcer l'autonomie psychologique des bénéficiaires. Cette collaboration consiste en :

- Un soutien pédagogique : organisation des séances avec un psychologue pour gérer plus facilement leurs émotions et surpasser les difficultés quotidiennes;
- Un soutien numérique avec un professeur d'informatique qui dispense des cours et des ateliers numériques pour les enfants;
- L'amélioration de l'espace de travail de l'équipe à travers l'extension de deux salles de classes.

Madagascar Alzheimer : Amélioration de la cantine des seniors et développement des Activités Génératrices de Revenus de l'association

<https://madagascar-alzheimer.mg/>



Outre son travail périodique de sensibilisation et d'information, Madagascar Alzheimer offre un accueil de jour en prenant en charge en son centre et dans la mesure de ses moyens, des malades d'Alzheimer et troubles apparentés.

Notre modeste appui permet une amélioration de la qualité des repas et en particulier d'offrir davantage de viande, de poisson, de produits laitiers mais également des fruits et légumes frais.





APPUI AUX STRUCTURES INTERVENANT EN FAVEUR DES ENFANTS EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

LES ORGANISATIONS PRENANT EN CHARGE LES ENFANTS EN CONFLIT AVEC LA LOI

ONG Sentinelles : équipement des dortoirs et ateliers de formation professionnelle

<https://www.sentinelles.org/>

L'ONG Sentinelles œuvre dans la prise en charge des enfants, des jeunes et des femmes en conflit avec la loi. Elle a mis en place :

- un programme médical et de réinsertion sociale à destination des femmes enceintes et des femmes incarcérées avec leurs enfants dans la maison centrale de détention à Antanimora
- une maison d'accueil avec deux ateliers de formation, un cabinet médical, un centre de rééducation motrice pour les personnes libérées ne disposant d'un endroit sûr où aller le temps de trouver un lieu plus approprié.



Cette année, grâce au soutien du Consulat de Monaco, l'ONG a pu acheter une chaise roulante pour un jeune souffrant de maladie de Becker, procéder à la rénovation d'une barre parallèle et de deux tapis de sol pour la rééducation fonctionnelle des enfants victimes de divers handicaps physiques, bénéficier d'une balance - pèse bébé, d'une balance - pèse personne, de 2 tables de bureau pour le médecin et la secrétaire, d'un placard de rangement, des alèzes plastiques et d'une table d'examen.

LES ORGANISATIONS PRENANT EN CHARGE LES ENFANTS ORPHELINS ET LES ENFANTS ABANDONNÉS

ONG Mamonjy : Appui à la mise en place d'une activité génératrice de revenus

L'ONG Mamonjy a pour objectif de soutenir les enfants issus de familles nécessiteuses. L'orphelinat a donc été créé en 2016 et prend en charge une dizaine d'enfants en leur offrant des repas au quotidien et en assurant leurs frais de scolarités.

Cette année, avec l'appui du Consulat, l'ONG « MAMONJY » a mis en place une activité génératrice de revenus à travers l'élevage de vaches laitières. Cela leur a permis d'améliorer considérablement les finances de l'orphelinat mais aussi et surtout d'apporter une ration en produit laitier considérable pour les bénéficiaires.

Association At Home : Achat d'une machine industrielle de menuiserie en bois

<https://assoatom.wixsite.com/masohafa>

Créé en 2017, l'Orphelinat ou Maison Masohafa reçoit principalement des orphelins entre 5 à 11 ans. Il vient également en aide à des personnes âgées en situation de précarité. Actuellement, le centre accueille 40 enfants dont 18 sont des orphelins et le reste issus de familles très vulnérables.

Cette année, le Consulat de Monaco a pris part à l'amélioration des sources de revenus du centre. Grâce à l'appui du Consulat, le centre a acquis une machine industrielle en menuiserie en bois pour faciliter la réalisation de divers travaux, notamment la fabrication de meubles en réponse aux commandes des clients.



Association Manorina : mise en place d'une activité génératrice de revenus

L'association MANORINA a été mise en place en 2016 à Antsirabe afin de permettre aux femmes de s'autonomiser et d'élever leurs enfants. Le centre accueille 40 bénéficiaires et souhaite diversifier ses activités.

Le Consulat a financé un élevage de poules pondeuses, soit un poulailler et l'achat de 50 poules.



LES ORGANISATIONS PRENANT EN CHARGE LES ENFANTS DÉMUNIS

Association Internationale de la Charité (AIC) : approvisionnement de la cantine scolaire

Le Centre social prend en charge plusieurs domaines tels que l'éducation : accueil préscolaire et alphabétisation, la promotion féminine pour les jeunes filles, la santé, la cantine scolaire, l'accompagnement familial et social pour les parents.

Le Consulat contribue au financement partiel de la cantine qui sert 140 déjeuners par jours.



Soutien au fonctionnement de la bibliothèque mobile "BIBLIOBUS"

L'association Ank'lzy a mis en place une "bibliothèque mobile" qui se promène dans différents quartiers populaires d'Antananarivo en 2021, pour initier les enfants à la lecture. Ils sont également sensibilisés à l'hygiène et au savoir vivre.



LES ORGANISATIONS INTERVENANT DANS LE DOMAINE DE L'ÉDUCATION

Association SEKOOL Madagascar : dons de fournitures scolaires pour l'insertion scolaire des bénéficiaires

L'association SEKOOL Madagascar scolarise ou re-scolarise des enfants issus de familles vulnérables.

Le Consulat a financé l'achat de fournitures scolaires pour 120 élèves pour l'année scolaire 2023/2024.



Association Fiavotana : Appui au fonctionnement de la cantine scolaire



Créée en 2004, l'association accueille des enfants du quartier d'Ivandy Antananarivo qui est pourtant le quartier le plus luxueux de la ville où les diplomates et de nombreux chefs d'entreprise habitent! Elle scolarise actuellement 70 jeunes de 10 à 15ans et propose également un programme d'insertion professionnelle en collaboration avec ses autres partenaires.

Cette année, le Consulat apporte son appui dans l'approvisionnement en denrées alimentaires pour le fonctionnement de la cantine scolaire ainsi que le paiement des salaires de l'animatrice et de la cuisinière.

Association Zohy Sera : Approche adaptée aux enfants du monde rural

Créée en 2018, l'Association Zohy Sera a pour objectif de promouvoir l'épanouissement des jeunes en milieu rural. ZOHY SERA s'est impliquée dans 2 EPP depuis 2021 : Mahazoarivo et Ambatomboro.

Nous avons participé à l'aménagement de la cantine et l'achat de fournitures scolaires.



Association AFAPO : Insertion professionnelle de jeunes filles mères



Face à ce fléau des filles mineures qui se font engrosser, cette association forme les jeunes filles à des métiers manuels tels que la couture, la broderie, ... afin qu'elles puissent vivre de leur travail.



Association HANOVOZANTSOA : Accès à une éducation de qualité pour les enfants vulnérables

Depuis 2021, l'Association a mis en place un système de soutien scolaire au profit de 60 enfants sélectionnés parmi les plus faibles, scolarisés ou non, dans la commune de Bongatsara. Ce renforcement consiste à leur offrir des cours tous les mercredi après-midi et le samedi matin.

Le Consulat a financé l'achat de fournitures scolaires et des table-bancs pour l'EPP d'Anjomakely. Aujourd'hui, 76 élèves ont reçu des fournitures scolaires. Le résultat au CEPE s'est nettement amélioré puisqu'ils ont obtenu un taux de réussite de 92% (année scolaire 2022-2023) contre 64% en 2021-2022.



Association AUTISME MADAGASCAR : Dissémination des mallettes pédagogiques spéciales autisme pour des établissements scolaires

<https://www.autismemadagascar.org/>

Nous avons soutenu cette association dans la mise en oeuvre du programme "Soa Hay" qui consiste à distribuer des mallettes pédagogiques adaptées aux enfants autistes. Dix écoles en ont été dotées. La formation des enseignants au bon usage de ces mallettes est dispensée par 2 éducateurs spécialisés.



La distribution de couvertures destinées aux enfants de moins de 5 ans d'Antananarivo

Initiée en 2009, nous avons distribué auprès d'une centaine de fokontany 16 000 couvertures fabriquées localement par SOMACOU. Cette année, 1000 couvertures ont été distribuées à 1000 enfants issus de 10 Fokontany dont :

- Ambohimananndray
- Ankorondrano Andrefana
- Ambohitrarahaba
- Sabotsy Namehana
- Analakely
- Tsaralalana (FIATA)
- Andranonahoatra
- Ambohidrapeto Itaosy
- Ambodiakondro Ambohijanaka
- Ambohibao lavoloha





QUELQUES TEMOIGNAGES

“

Votre soutien a fait en sorte qu'une orpheline de père, réussisse dans son cursus scolaire . J'espère vous rendre fiers de moi par les actions que je compte entreprendre dans un avenir proche.

”

RANDRIAMIHAINGO Rova Christelle, Boursière de la Promotion 2



“

Je n'aurais jamais atteint cette position sans le généreux soutien financier du Consulat de Monaco. Leur engagement, depuis mes années de lycée jusqu'à l'université, a été un catalyseur essentiel de mon succès, et je leur suis éternellement reconnaissante.

”

RAZAFITRIMO Miakonirainy Vololontsoa, Boursière de la Promotion 1

“

Grâce à cette bourse, j'ai pu explorer des domaines qui ont façonné mon avenir et m'ont guidé vers la voie de la mécanique. Je souhaite également exprimer mon désir de contribuer à la continuité de cette bourse qui a eu un impact si important sur ma vie.

”

RANDRIANARIJAONA Tiana Mandresy, Boursier de la Promotion 1



“

Que ce programme se pérennise pour que de nombreux jeunes puissent réaliser leur rêve à leur tour.

”

ANDRIANARISAONA Tsiory Tafita, Boursier de la Promotion 3

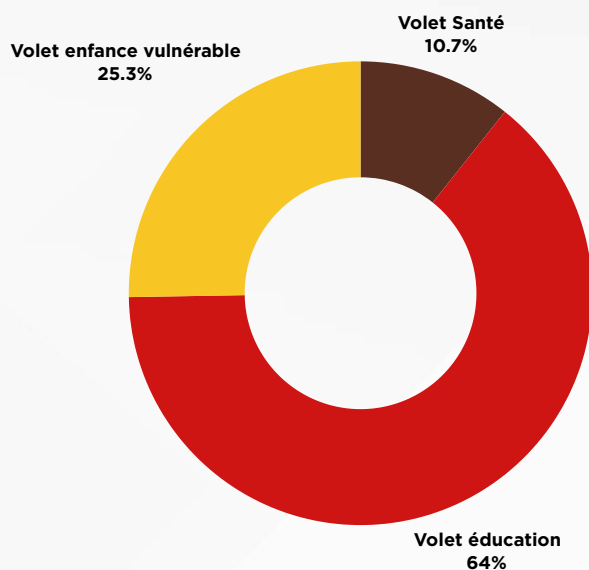


ANNEXES

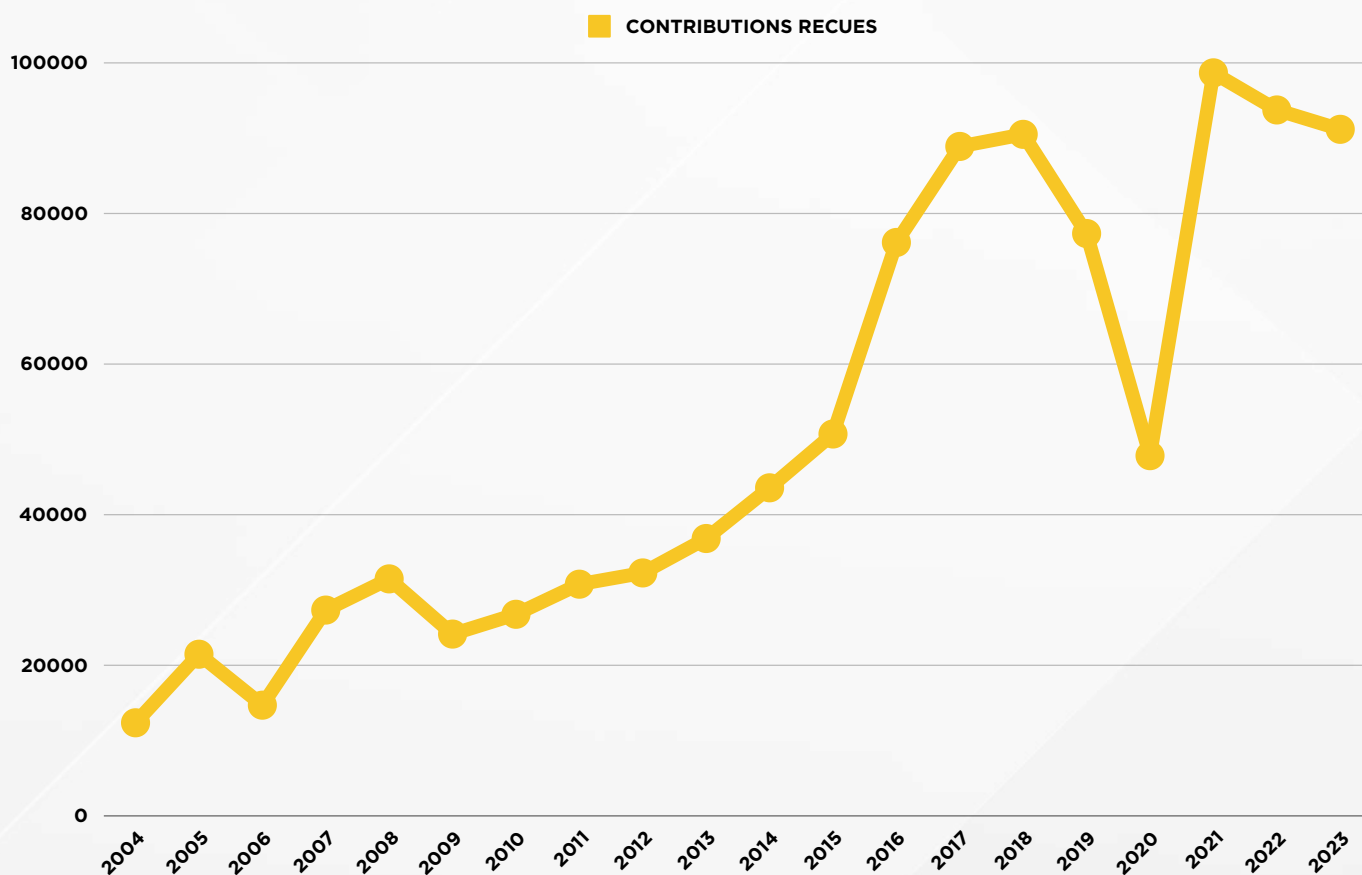
NOS RÉALISATIONS FINANCIÈRES



Ci-après la répartition de nos dépenses de cette année par volet d'activité :



EVOLUTION DES DONS RECUS EN EURO DEPUIS 2004





ANNEXE I

RÉSUMÉ SUCCINCT DES MATÉRIELS ET EQUIPEMENTS FOURNIS DEPUIS 2004

- Lits d'hôpitaux mécaniques et électriques
- Lit-cage pour maternité
- Matériels de dialyse
- Matériels de chirurgie cervicale
- Matériels pour bloc opératoire, scialytiques
- Colonne vidéo endoscopie complète
- Appareils de radiologie complets
- Appareils de réanimation, appareils de ventilation
- Matériels de cabinet dentaire, fauteuils dentaires
- Cabinet de dermatologie complet
- Tables d'opérations avec accessoires
- Tables d'examen
- Tables d'accouchement
- Tables de gynécologie
- Amplificateur de brillance
- Autoclaves
- Mammographies
- Stérilisateurs poupinels
- Echographes
- Concentrateurs d'oxygène
- Couveuses, monitoring fœtal, pèse-bébés, compléments nutritionnels
- Audiomètres
- Négatoscopes
- Appareils à ECG
- Défibrillateurs
- Matériels orthopédiques, appareils de kinésithérapie et de rééducation
- Fauteuils roulants, fauteuils de transfusion sanguine
- Potences, pousse-seringues électriques, moustiquaires
- Centrifugeuses de laboratoire, bocal pour laboratoire
- Vêtements hospitaliers

- Cabinet ophtalmologie complet
- Armoires métalliques
- Développeur radio
- Kit oxygène pour ambulance
- Bouteilles d'oxygène
- Fauteuils de repos pour malade
- Berceau pliable
- Comptoir d'accueil
- Tableau optométrie
- Imprimante radiographie
- Lits picots pour enfants
- Toise pour adulte
- Meubles de rangement à roulettes
- Escabeau pour table de consultation
- Glucomètres
- Déambulateurs et paires de cannes anglaise
- Matelas
- Tables infirmières
- Divers mobiliers pour hôpitaux et divers consommables médicaux

MATERIELS INFORMATIQUES

- 515 ordinateurs complets pour 110 écoles publiques (CEG et Lycées)
- 425 pour des établissements privés

EQUIPEMENTS SPORTIFS

- 5.005 ballons
- 390 paires de filets de basket et de volley
- 6.660 lots de maillots remis à 687 écoles publiques (EPP, CEG, Lycées)

OUVRAGES D'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE

- 1.552 livres remis à 33 écoles publiques (CEG et Lycées)



ANNEXE II

DOTATIONS FINANCIÈRES REÇUES ET CONVENTIONS SIGNÉES DEPUIS 2004

Année	Budget	Contributions reçues	Nombre de conventions signées
2004	11.563 € et 10.000.000 FMG, (12.363 €)	- BCI : 5.000 € - BNP PARIBAS : 1.000 € - GHIL Sarl : 10.000.000 FMG - MAP : 4.971 € - Mr Goldscheider : 494 €	8 dont : - Santé : 5 - Infrastructures rurales avec le Senat et l'Assemblée Nationale : 2 - Lutte contre la pauvreté : 1
2005	14.998,25 € et 12.013.250 MGA, (21.470 €)	- BCI : 5.000 € - BMOI : 2.513.250 MGA - BNP PARIBAS : 1.493,30 € - FTHM : 3.000.000 MGA - GHIL Sarl : 3.000.000 MGA - GMM SA : 2.000.000 MGA - MAP : 7.971 € - Mr C. Blandy : 50 € - Mr Yves David : 483,95 € - Océane Aventure : 1.500.000 MGA	19 dont : - Santé : 9 - Lutte contre la pauvreté : 6 - Education : 3 - Sport : 1
2006	11.684,95 € et 8.000.000 MGA, (14.703,75 €)	- BCI : 5.000 € - BMOI : 3.000.000 MGA - BNP PARIBAS : 1.635,65 € - GHIL Sarl : 3.000.000 MGA - GMM SA : 2.000.000 MGA - MAP : 4.971 € - Mme Valérie Macquet : 78,3 €	26 dont : - Santé : 18 - Education : 4 - Lutte contre la pauvreté : 2 - Sport : 1 - Sécurité publique : 1
2007	19.732,88 € et 19.000.000 MGA (27.332,88 €)	- BMOI : 3.000.000 MGA - BNP PARIBAS : 1.782,88 € - BONNET & FILS : 5.000.000 MGA - DCI : 19.950 € - FTHM : 3.000.000 MGA - GMM SA : 3.000.000 MGA - MAP : 5.000 € - Michel Ramanantsoa : 5.000.000 MGA	50 dont : - Santé : 22 - Education : 19 - Lutte contre la misère des enfants : 4 - Sport : 1 - Coopération institutionnelle : 4
2008	22.514,17 € et 22.400.000 MGA (31.474,17 €)	- BAUD & DAVID : 959,64 € - BMOI : 3.000.000 MGA - BNP PARIBAS : 1.992,27 € - BONNET & FILS : 5.000.000 MGA - DCI : 13.000 € - FTHM : 3.000.000 MGA - MAP : 5.000 € - Michel Ramanantsoa : 6.000.000 MGA - OPHAM et MAEXI : 3.000.000 MGA - PMU M/car : 2.400.000 MGA - Victorien Goldscheider : 482,80 € - 6 sociétés de M. BALY : 1.079,46 €	67 dont : - Santé : 32 - Education : 27 - Soutien aux enfants : 3 - Sport et culture : 3 - Coopération institutionnelle : 2
2009	21.700 € et 12.000.000 MGA (24.144,44 €)	- BMOI : 3.000.000 MGA - DCI : 15.500 € - FTHM : 2.000.000 MGA - MAP : 5.000 € - Michel Ramanantsoa : 7.000.000 MGA - 6 sociétés de M. BALY : 1.200 €	88 dont : - Santé : 42 - Education : 27 - Soutien aux enfants : 17 - Lutte contre la pauvreté : 2
2010	22.379,56 € et 12.300.000 MGA (26.772,42 €)	- BAUD & DAVID : 890 € - BMOI : 3.000.000 MGA - BNP PARIBAS : 1.989,56 € - BONNET & FILS : 2.000.000 MGA - DCI : 13.000 € - MAP : 5.000 € - Michel Ramanantsoa : 3.000.000 MGA - Océane Aventure : 1.300.000 MGA - PMU M/car : 3.000.000 MGA - 6 sociétés de M. BALY : 1.500 €	114 dont : - Santé : 31 (+3 FAAM) - Education : 67 - Soutien aux enfants : 10 - Lutte contre la pauvreté : 3 - Sport : 16

<p>2011</p>	<p>22.769,37 € et 22.000.000 MGA (30.769,37 €)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - BAUD & DAVID : 980 € - BMOI : 2.000.000 MGA - BNP PARIBAS : 1.989,37 € - DCI : 13.000 € - FTHM : 2.000.000 MGA - JB : 3.000.000 MGA - MAP : 5.000 € - Michel RAMANANTSOA : 5.000.000 MGA - SANIFER : 5.000.000 MGA - SMIP SA : 5.000.000 MGA - 6 sociétés de M. BALY : 1.800 € 	<p>68 dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Santé : 32 - Education : 22 - Soutien aux enfants : 11 - Lutte contre la pauvreté : 2 - Sport : 1
<p>2012</p>	<p>22.300 € et 27.400.000 MGA (32.264 €)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - BAUD & DAVID : 1.000 € - BNP PARIBAS : 1.500 € - DCI : 13.000 € - FTHM : 2.000.000 MGA - MAP : 5.000 € - Michel RAMANANTSOA : 7.000.000 MGA - PMU M/car : 10.000.000 MGA - société de M. BALY : 1.800 € - SANIFER : 3.000.000 MGA - YVES JETHA : 5.400.000 Ar 	<p>63 dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Santé : 22 - Education : 11 - Soutien aux enfants : 10 - Lutte contre la pauvreté : 2 - Sport : 18
<p>2013</p>	<p>23.800 € et 36.500.000 MGA (36.836 €)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - APPEL : 1.000.000 MGA - BMOI : 2.000.000 MGA - BRAVOSOLUTION : 1.500 € - CIMELTA : 10.000.000 MGA - DCI : 10.000 € - DELAPORTE : 3.000.000 MGA - DUPONSEL : 1.000.000 MGA - FTHM : 2.000.000 MGA - JB : 3.000.000 MGA - MAP : 5.000 € - Patrick LECOURT : 2.000 € - Pierre LURTON : 3.500 € - Rens FABER : 2.000.000 MGA - SANIFER : 3.000.000 MGA - SCHNELLER : 1.000.000 MGA - SCIMADA : 2.500.000 MGA - SMIP : 2.500.000 MGA - société de M. BALY : 1.800 € - STRUCTURES : 1.000.000 MGA - WU Jean-Claude et Jean-Yves : 2.500.000 MGA 	<p>92 dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Santé : 25 - Education : 16 - Soutien aux enfants : 26 - Lutte contre la pauvreté : 4 - Sport : 21
<p>2014</p>	<p>27.739 € et 49.074.000 MGA (43.569 €)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - ADENIA : 3.300.000 MGA - Amiraly HASSIM : 2.000.000 MGA - APPEL : 1.000.000 MGA - Banque Martin MAUREL : 987 € - BMOI : 2.000.000 MGA - Bruno De Foucault : 3.000.000 MGA - DCI : 10.000 € - FTHM : 2.000.000 MGA - Gérard DELEVAUX : 860.000 MGA - JB : 3.000.000 MGA - JOCKER Sarl : 2.000.000 MGA - MAP : 4.963 € - Michel RAMANANTSOA : 6.000.000 MGA - MONEYTECH : 2.000.000 MGA - MONLOUP & QUINAULT : 988.000 MGA - Patrick LECOURT : 2.000 € - R. ANDRIAMIFIDIMANANA : 500.000 MGA - Remy MABILLON : 989 € - Renée MAUS : 2.000 € - Rens FABER : 10.926.000 MGA - SANIFER : 5.000.000 MGA - SCHNELLER : 1.000.000 MGA - SMIP : 2.500.000 MGA - STRUCTURES : 1.000.000 MGA - St Vincent de Paul : 5.000 € - société de M. BALY : 1.800 € 	<p>131 dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Santé : 14 - Education : 56 - Soutien aux enfants : 29 - Lutte contre la pauvreté : 7 - Sport : 25

<p>2015</p>	<p>32.820 € et 64.418.659 MGA (50.714 €)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - ADENIA : 3.488.659 MGA - Amiraly HASSIM : 2.000.000 MGA - APPEL : 750.000 MGA - BRAVOSOLUTION : 1.480 € - Bruno de FOUCAULT : 4.000.000 MGA - Contributions anonymes : 3.000.000 MGA - Dany SENDRISON : 160€ - DCI : 11.000 € - Fidy RAMAMONJISOA : 200 € - FTHM : 2.000.000 MGA - Groupe BASAN : 3.000.000 MGA - Madagascar LAW OFFICES : 1.000.000 MGA - MAP : 5.000 € - Michel RAMANANTSOA : 9.000.000 MGA - Monsieur et Madame MAUS : 5.000 € - Nicolas CLAVEL : 4.480 € - Patrick LECOURT : 2.000 € - PMU Madagascar : 10.000.000 MGA - Remy MABILLON : 1.000 € - Rens FABER : 2.000.000 MGA - Rens FABER : 7.180.000 MGA - SMIP : 2.500.000 MGA - Société de M. BALY : 2.000 € - SOMADIS : 4.000.000 MGA - STAR : 5.000.000 MGA - St Vincent de Paul : 5.000 € - Valery RAMONJAVELO : 2.000.000 MGA - Victorien GOLDSCHIEDER : 500 € - WU Jean-Claude : 2.500.000 MGA - YVES JETHA : 1.000.000 MGA 	<p>175 dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Santé : 33 - Education : 65 - Soutien aux enfants : 26 - Lutte contre la pauvreté : 11 - Sport : 40
<p>2016</p>	<p>53.750 € et 78.405.000 MGA (76.151 €)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - APPEL : 750.000 MGA - Autres contributeurs : 10.380 € - Banque Martin MAUREL : 500 € - BMOI : 2.000.000 MGA - BRAVOSOLUTION : 1.500 € - CANAL + Madagascar : 10.124.000 MGA - Christian Von BALLMOOS : 870 € - Contributions anonymes : 2.000.000 MGA - DCI : 10.000 € - Emmanuèle GERDIL : 1.000 € - FTHM : 1.000.000 MGA - Gilles ALBERICI : 1.000 € - Groupe BASAN : 1.500.000 MGA - Madagascar LAW OFFICES : 1.000.000 MGA - MAP : 9.500 € - Michel RAMANANTSOA : 8.000.000 MGA - MONLOUP & QUINAULT : 2.881.000 MGA - Monsieur et Madame MAUS : 5.000 € - Nicolas CLAVEL : 1.000 € - OCTALFA : 3.000 € - Patrick LECOURT : 2.000 € - PMU Madagascar : 15.000.000 MGA - Remy MORTIER : 1.000 € - Rens FABER : 10.750.000 MGA - Roland RAVANDISON : 400.000 MGA - SANIFER : 5.000.000 MGA - SMIP : 2.500.000 MGA - Société de M. BALY : 2.000 € - SOMADIS : 4.000.000 MGA - STAR : 7.500.000 MGA - St Vincent de Paul : 5.000 € - Valery RAMONJAVELO : 2.000.000 MGA - WU Jean-Claude : 2.000.000 MGA 	<p>175 dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Santé : 17 - Education : 80 - Soutien aux enfants : 22 - Lutte contre la pauvreté : 8 - Sport : 48
<p>2017</p>	<p>65.498,82 € et 88.936.431 MGA (88.903,14 €)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - AMADE Monaco : 4.980 € - Association des Biologistes : 7.500 € - Banque Martin Maurel : 1.000 € - Bernard BENOIT : 750.000 MGA - BRAVOSOLUTION : 1.500 € - Bruno de FOUCAULT : 4.000.000 MGA 	<p>184 dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Santé : 14 - Education et Sport : 134 - Enfance vulnérable : 36

<p>2017</p>		<ul style="list-style-type: none"> - CANAL + Madagascar : 4.580.000 MGA - CANAL + Madagascar : 10.530.000 MGA - Christian VON BALLMOOS : 1.402.071 MGA - Contributions anonymes : 2.500.000 MGA - Dany SENDRISON : 160 € - DCI : 12.000 € - Direction de l'Education Nationale de Monaco : 8.000 € - Emmanuèle GERDIL : 500 € - Eric GAUDUCHON : 500 € - Fidy RAMAMONJISOA : 300 € - Francis RAJAABELINA : 500.000 MGA - FTHM : 2.000.000 MGA - Gilles ALBERICI : 500 € - Madagascar LAW OFFICES : 1.000.000 MGA - MAP : 9.980 € - MONLOUP & QUINAULT : 1.500.000 MGA - Monsieur et Madame MAUS : 5.000 € - Nicolas CLAVEL : 1.000 € - OCTALFA : 2.100 € - OPHAM : 6.552.760 MGA - Patrick LECOURT : 2.000 € - PMU Madagascar : 15.000.000 MGA - REFRIGEPECHE : 2.000.000 MGA - Rémi MORTIER : 1.000 € - Saghir AMARSY : 1.000.000 MGA - SANIFER : 5.000.000 MGA - SIPEM : 2.835.600 MGA - SMEF : 1.000.000 MGA - SMIP : 2.500.000 MGA - Sodété de M. BALLY : 2.000 € - SOMADIS : 6.000.000 MGA - SOPROMER : 2.000.000 MGA - STAR : 11.286.000 MGA - St Vincent de Paul : 5.000 € - Valery RAMONJAVELO : 2.000.000 MGA - Victorien GOLDSCHIEDER : 479 € - WU Jean-Claude : 3.000.000 MGA 	
<p>2018</p>	<p>69.969 € et 82.162.120 MGA (90.509,53 €)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - ADENIA : 6.000.000 MGA - Amiral Hassim : 1.500.000 MGA - Bernard BENOIT : 500.000 MGA - BMOI : 6.000.000 MGA - Bruno de FOUCAULT : 4.000.000 MGA - Christian Von BALLMOOS : 679 € - Conférence Immaculée de Conception : 3.000 € - Croix Rouge Monégasque : 10.000 € - Dany SENDRISON : 160 € - DCI : 15.000 € - Direction de l'Education Nationale de Monaco : 10.500 € - Fidy RAMAMONJISOA : 350 € - Fondation Princesse Charlène : 1.500 € - Francis RAJAABELINA : 1.000.000 MGA - FTHM : 2.000.000 MGA - Gilles ALBERICI : 500 € - Letícia de Massy : 2.000 € - MAP : 9.980 € - Michel BALLY : 2.300 € - MONLOUP & QUINAULT : 1.500.000 MGA - OPHAM : 7.966.520 MGA - Patrick LECOURT : 2.000 € - Renée MAUS : 5.000 € - Rens FABER : 2.000.000 MGA - SIPEM : 2.835.600 MGA - SMIP : 2.500.000 MGA - SOMADIS : 6.000.000 MGA - St Vincent de Paul : 5.000 € - STAR : 27.860.000 MGA - Valery RAMONJAVELO : 2.000.000 MGA - Victorien GOLDSCHIEDER : 500 € - Yves DAVID : 1.500 € - WU Jean-Claude : 3.500.000 MGA - Contribution anonyme : 5.000.000 MGA 	<p>204 dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Santé : 14 - Education et Sport : 165 - Enfance vulnérable : 25

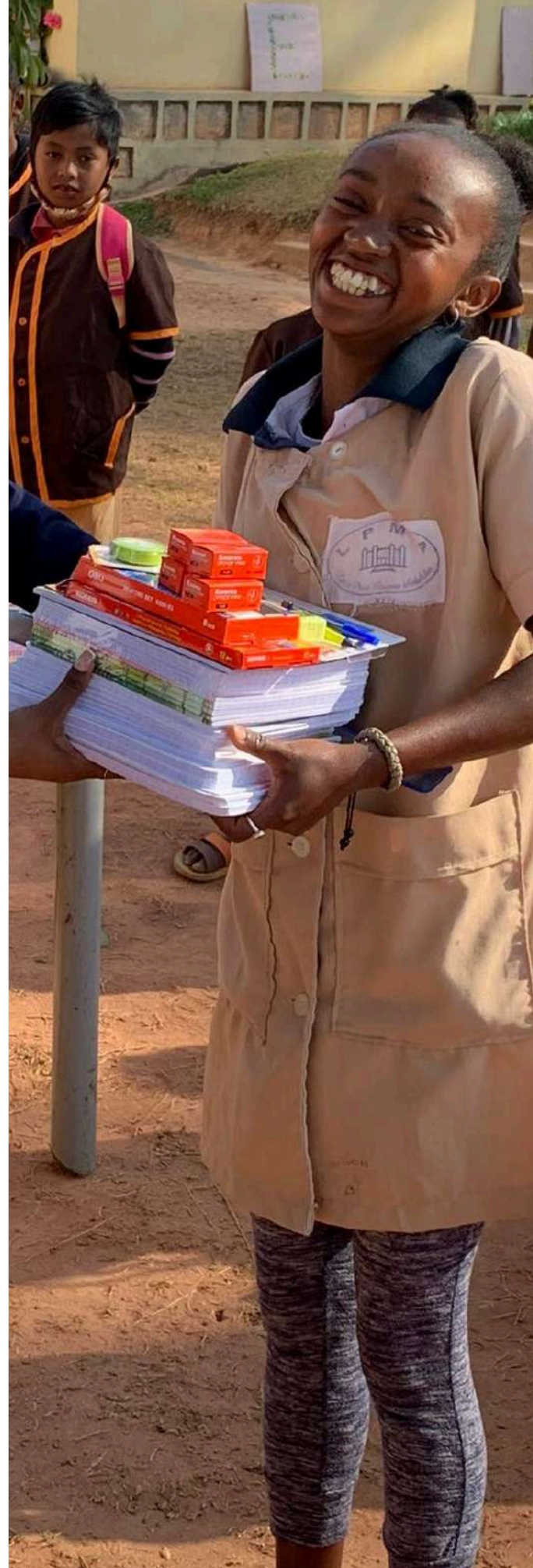
<p>2019</p>	<p>48.096,84 € et 116.963.223,72 MGA (77.337,64 €)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - ADENIA PARTNERS : 10.000.000 MGA - Amiraly HASSIM : 1.000.000 MGA - Barjaona RAMAHOLIMIHASO : 5.000.000 MGA - Bernard BENOÎT : 500.000 MGA - BRAVOSOLUTION : 1.500 € - Bruno De Foucault : 4.000.000 MGA - CANAL + sport scolaire : 5. 000.000 MGA - CANAL + frais de scolarité : 20.009.000 MGA - Conférence Immaculée Conception : 3.000 € - Christian Von BALLMOOS : 500 USD - Dany SENDRISON : 160 € - DCI : 15.000 € - Fidy RAMAMONJISOA : 300 € - Fondation Princesse Charlène : 1.500 € - Francis RAJAABELINA : 1.000.000 MGA - Franck FOHINE : 20.000.000 MGA - Gilles ALBERICI : 500 € - Madagascar Law Offices : 1.000.000 MGA - MAP : 9.980 € - Michel BALLY : 2.300 € - Monloup & Quinault FONDS Michele MONLOUP : 2.000.000 MGA - Nicolas CLAVEL : 856,84 € - OPHAM : 8.037.140 MGA - RATSIMIVONY : 500.000 MGA - Rémi MORTIER : 1.000 € - Renée MAUS : 5.000 € - RENS FABER : 2.000.000 MGA - Saghir AMARSY : 1.000.000 MGA - SAHAM Assurance : 2.000. 000 MGA - SIPEM : 3.000.000 MGA - SMIP : 2.500.000 MGA - SOMADIS : 10.000.000 MGA contribution p.2019 retard encaissement - STAR achat couvertures SOMACOU : 10.140.000 MGA - St Vincent de Paul : 5.000 € - TEKNET GROUP : 1.000.000 MGA - Valery RAMONJAVELO (DRH STAR) : 2.000.000 MGA - Victorien GOLDSCHIEDER : 1.000 € - WU Jean-Claude: 3.500.000 MGA - Yves DAVID : 1.000 € 	<p>240 dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Santé : 25 - Education et Sport : 185 - Enfance vulnérable : 30
<p>2020</p>	<p>37 031,77 € et 48.632.000 MGA (47.838,88 €)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Antoine FIEVET : 2.000 € - Barjaona RAMAHOLIMIHASO : 5.000.000 MGA - CANAL + sport scolaire : 3. 000.000 MGA - Christian Von BALLMOOS : 500 \$ - Conférence Immaculée Conception : 3.000 € - Dany SENDRISON : 180 € - DCI : 15.000 € - FONDS Michele MONLOUP - FOUGINVEST : 1.000 € - Francis RAJAABELINA : 1.000.000 MGA - FTHM : 1.000.000 MGA - Gilles ALBERICI : 435 € - LIONS MONTELMAR MISTRAL : 435 € - Madagascar Law Offices : 2.000.000 MGA - Nicolas CLAVEL : 1.021 € - Patrick LECOURT : 2.000 € - Renée MAUS : 5.000 € - RENS FABER : 2.000.000 MGA - Saint-Vincent de Paul : 5.000 € : 5.000 € - SMIP : 2.500.000 MGA - SOMADIS : 10.000.000 MGA - STAR frais de scolarité : 16. 632.000 MGA - Valery RAMONJAVELO : 3.000.000 MGA - Victorien GOLDSCHIEDER : 1.000 € 	<p>157 dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Santé : 11 - Education et Sport : 131 - Enfance vulnérable : 15
<p>2021</p>	<p>81.084 € et 79.168.060 MGA (98.677 €)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - ADENIA Partners : 10.000.000 MGA - Bernard BENOIT : 500.000 MGA - BRAVOSOLUTION : 1.453 € - CANAL+ frais de scolarité : 25. 000.000 MGA - Christian Von BALLMOOS : 500 \$ - Conférence Immaculée Conception : 3.000 € - Croix Rouge Monégasque : 9.919 € - DCI : 15.000 € - EUREKA : 1.000.000 MGA - Fidy RAMAMONJISOA : 500 € 	<p>234 dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Santé : 21 - Education et Sport : 194 - Enfance vulnérable : 19

2021		<ul style="list-style-type: none"> - Fondation Princesse Charlène de Monaco : 2.500 € - FONDS Michele MONLOUP : 3.000.000 MGA - FOUGINVEST : 1.000 € - FRAGRANT Garden : 500.000 MGA - MAP : 20.000 € - FTHM : 2.000.000 MGA - Madagascar Law Offices : 2.000.000 MGA - Michel BALY : 2.300 € - Mr et Mme RAJAONERA : 1.000.000 MGA - Nicolas CLAVEL : 942 € - OPHAM : 8.918.060 MGA - Patrick LECOURT : 13.000 € - RAMANANDRAIBE Exportation : 1.000.000 MGA - Rémi MORTIER : 1.500 € - Renée MAUS : 1.970 € - Saint-Vincent de Paul : 5.000 € - SIPEM : 3.000.000 MGA - SMIP : 2.500.000 MGA - SOMADIS : 10.000.000 MGA - TEKNET GROUP : 1.000.000 MGA - Yves DAVID : 1.500 € - WU Jean-Claude : 2.750.000 MGA - Contribution anonyme : 5.000.000 MGA 	
2022	<p>65.197,86 € et 137.044.554,97 MGA (95.652 €)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - ACEP Madagascar : 4.000.000 MGA - ADENIA Partners : 10.000.000 MGA - Amiraly HASSIM : 1.000.000 MGA - Anne-Marie BOISBOUVIER : 1.500 € - Bernard BENOIT : 600.000 MGA - Bertrand William MAUS : 2.000 € - CASSAM Chenai Shahin : 1.000.000 MGA - Christian Von BALLMOOS : 600 \$ - Dany SENDRISON : 222 € - DCI : 15.000 € - Fidy RAMAMONJISOA : 300 € - Fondation Princesse Charlène de Monaco : 3.500 € - FONDS Michele MONLOUP : 3.500.000 MGA - FOUGINVEST : 1.000 € - FRAGRANT Garden : 3.000.000 MGA - Lova RAJAONERA : 500.000 MGA - MAP : 10.000 € - Madagascar Law Offices : 9.500.000 MGA - Michel BALY : 2.500 € - Michel RAMANANTSOA : 7.750.000 MGA - Mme BALY : 3.100 € - Mr et Mme RAJAONERA : 2.000.000 MGA - Nicolas CLAVEL : 1.076 € - OPHAM : 8.556.760 MGA - Patrick LECOURT : 11.000 € - RABETSITONTA Tovoanonahary : 1.000 € - RAMANANDRAIBE Exportation : 6.000.000 MGA - RENS Faber : 1.000.000 MGA - Saint-Vincent de Paul : 10.000 € - SANIFER : 10.000.000 MGA - SIPEM : 3.000.000 MGA - SMIP : 5.000.000 MGA - SOMADIS : 10.000.000 MGA - STAR action couvertures : 13.200.000 MGA - STAR frais de scolarité : 20.012.000 MGA - TEKNET GROUP : 1.000.000 MGA - Tojo RAKOTZAFY : 200.000 MGA - Valery RAMONJAVELO : 3.000.000 MGA - WU Jean-Claude : 5.000.000 MGA - Contribution anonyme : 6.000.000 MGA 	<p>237 dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Santé : 21 - Education et Sport : 188 - Enfance vulnérable : 28

2023	64.935 € 124.695.011 MGA (90.913 €)	et - ACEP Madagascar : 3.000.000 MGA - ADENIA Partners : 10.000.000 MGA - Anne-Marie BOISBOUVIER : 1.500 € - Bernard BENOIT : 500.000 MGA - CANAL+ sport scolaire: 5. 000.000 MGA - CANAL+ frais de scolarité : 10.000.000 MGA - CASSAM Chenai Shahin : 2.000.000 MGA - Christian Von BALLMOOS : 500 \$ - Dany SENDRISON : 212 € - DCI : 15.000 € - Direction Education Nationale : 10.000 € - Fédération MIARY :5.000.000 MGA - Fidy RAMAMONJISOA : 500 € - Fondation Princesse Charlène de Monaco : 2.468 € - FONDS Michele MONLOUP : 4.000.000 MGA - FOUGINVEST : 1.000 € - Gabriella ANDRIANARY : 400.000 MGA - MAP : 10.000 € - FTHM : 3.000.000 MGA - Madagascar Law Offices : 7.000.000 MGA - Michel BALY : 2.800 € - OPHAM : 9.499.360 MGA - Patrick LECOURT : 10.955 € - RENS FABER : 2.000.000 MGA - Saint-Vincent de Paul : 10.000 € - SEMINA : 500.000 MGA - SIPEM : 3.000.000 MGA - SMIP : 10.000.000 MGA - SOMADIS : 10.000.000 MGA - STAR action couvertures : 14.700.000 MGA - STAR frais de scolarité : 10.000.000 MGA - STMB : 5.000.000 MGA - Valery RAMONJAVELO : 3.000.000 MGA - Victorien GOLDSCHIEDER : 500 € - WU Jean-Claude : 5.000.000 MGA - Contribution anonyme : 200.000 MGA	232 dont : - Santé : 19 - Education et Sport : 184 - Enfance vulnérable : 29
------	--	---	--



“ Notre engagement est sincère et nous n’attendons rien en retour. Chaque citoyen qui en a le souhait doit s’engager et plus nous serons nombreux, plus nous réaliserons qu’une population organisée, travailleuse et solidaire est mille fois plus efficace et puissante que n’importe quel Etat et son administration. Cela vaut pour tous les pays du monde.





Lotissement Tana Water Front Ambodivona

B.P. 182 - Antananarivo 101 - Madagascar

Tél : + 261 20 78 356 83

Consul@Monaco-Madagascar.com

AppuisConsulat@Monaco-Madagascar.com

www.monaco-madagascar.com